

	
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 29.03.2017
	Date d'impression: 01.09.2017
	Numéro de la FDS: R0524339
Valvoline™ SILICONE SPRAY VAPORISATEUR AU SILICONE 750511	Version: 1.3

Conforme à la réglementation n° 1907/2006 (UE), telle que modifiée. - SDSGHS_FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Valvoline™ SILICONE SPRAY
VAPORISATEUR AU SILICONE

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Lubrifiant


<p>1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Ellis Enterprises B.V., an affiliate of Valvoline Wieldrechtseweg 39 3316 BG Dordrecht Pays-Bas +31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec le CSR local</p> <p>SDS@valvoline.com</p>	<p>1.4 Numéro d'appel d'urgence 00-800-825-8654 / 001-859-202-3865, ou appeler le SAMU en composant le 01 40 05 48 48</p> <p>Informations sur le produit +31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec le CSR local</p>
--	--

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Aérosols, Catégorie 1	H222: Aérosol extrêmement inflammable.
	H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système nerveux central	H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Danger par aspiration, Catégorie 1	H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 2	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

	
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 29.03.2017
	Date d'impression: 01.09.2017
	Numéro de la FDS: R0524339
Valvoline™ SILICONE SPRAY VAPORISATEUR AU SILICONE	Version: 1.3
750511	

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations Additionnelles sur les Dangers : EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence :

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire l'étiquette avant utilisation.
Prévention:	
P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P261	Éviter de respirer les aérosols.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Intervention:	
P301 + P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P331	NE PAS faire vomir.
P391	Recueillir le produit répandu.
Stockage:	
P410 + P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 29.03.2017

Date d'impression: 01.09.2017

Numéro de la FDS: R0524339

Valvoline™ SILICONE SPRAY VAPORISATEUR AU SILICONE

Version: 1.3

750511

P403 + P233

exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Elimination:

P501

Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:
pentane**2.3 Autres dangers****Conseil supplémentaire**

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2 Mélanges****Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
pentane	109-66-0 203-692-4 01-2119459286-30-xxxx	Flam. Liq.1; H224 STOT SE3; H336 Asp. Tox.1; H304 Aquatic Chronic2; H411	>= 40,00 - < 50,00
propane	74-98-6 200-827-9 01-2119486944-21-xxxx	Flam. Gas1; H220 Press. GasLiquefied gas; H280	>= 10,00 - < 15,00
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
butane	106-97-8 203-448-7 01-2119474691-32-xxxx	Flam. Gas1; H220 Press. GasH281	>= 25,00 - < 40,00

Pour l'explication des abréviations voir section 16.


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 29.03.2017

Date d'impression: 01.09.2017

Numéro de la FDS: R0524339

Valvoline™ SILICONE SPRAY VAPORISATEUR AU SILICONE

Version: 1.3

750511

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Appeler un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin en cas d'exposition ou en cas de malaise.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Consulter un médecin après toute exposition importante.
- En cas de contact avec la peau : Des premiers secours ne sont pas normalement nécessaires.
Cependant, il est recommandé de nettoyer les zones exposées en les lavant avec de l'eau et du savon.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Les signes et les symptômes d'exposition à ce matériau par inhalation, ingestion et/ou absorption à travers la peau, peuvent inclure :
troubles de l'estomac ou des intestins (nausées, vomissements, diarrhée)
irritation (nez, gorge, voies respiratoires)
Insuffisance respiratoire
confusion
pouls irrégulier
- Risques : L'inhalation de fortes concentrations de ce matériau, ce qui peut se produire dans les espaces confinés ou lors d'un abus volontaire, peut entraîner des arythmies cardiaques. Les sympathomimétiques peuvent provoquer des arythmies cardiaques chez les personnes exposées à ce matériau.
- Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 29.03.2017

Date d'impression: 01.09.2017

Numéro de la FDS: R0524339

Valvoline™ SILICONE SPRAY VAPORISATEUR AU SILICONE

Version: 1.3

750511

voies respiratoires.
 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou
 gerçures de la peau.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie
5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Eau pulvérisée
 Mousse
 Mousse résistant à l'alcool
 Dioxyde de carbone (CO₂)
 Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne jamais utiliser un chalumeau soudeur ou coupeur sur un tonneau ou à proximité d'un tonneau (même vide) parce que le produit (même s'il ne s'agit que de résidus) peut s'enflammer de façon explosive.
 Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.
 Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : gaz carbonique et monoxyde de carbone
 Hydrocarbures

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Méthodes spécifiques d'extinction : Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu.

Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 29.03.2017

Date d'impression: 01.09.2017

Numéro de la FDS: R0524339

Valvoline™ SILICONE SPRAY VAPORISATEUR AU SILICONE

Version: 1.3

750511

être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle
6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Enlever toute source d'ignition.
Assurer une ventilation adéquate.
Éviter l'inhalation de la poussière.
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.
Les personnes ne portant pas d'équipement de protection devraient être exclues de la zone contaminée jusqu'à ce qu'elle soit complètement nettoyée.
Respecter toutes les réglementations gouvernementales, provinciales et locales applicables.
Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour d'autres informations voir Section 8 et Section 13 de la fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage
7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 29.03.2017

Date d'impression: 01.09.2017

Numéro de la FDS: R0524339

Valvoline™ SILICONE SPRAY VAPORISATEUR AU SILICONE

Version: 1.3

750511

Ne pas fumer.
 Le récipient vide est dangereux.
 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
 Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
 Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
 Équipement de protection individuel, voir section 8.
 Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
 Les récipients ne peuvent être ouverts que sous hotte d'extraction.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Utiliser des outils anti-étincelles. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. N'utiliser que de l'équipement antidéflagrant.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : ATTENTION: L'aérosol est pressurisé. Tenir éloigné de la lumière de soleil directe et de températures de plus de 50 °C. Ne pas ouvrir avec force ou jeter dans un feu, même après usage. Ne pas diriger le spray contre des flammes ou des objets chauffés au rouge. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Défense de fumer.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1 Paramètres de contrôle
Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur	Paramètres de	Base
------------	---------	----------------	---------------	------


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 29.03.2017

Date d'impression: 01.09.2017

Numéro de la FDS: R0524339

Valvoline™ SILICONE SPRAY VAPORISATEUR AU SILICONE

Version: 1.3

750511

		(Type d'exposition)	contrôle	
pentane	109-66-0	TWA	1.000 ppm 3.000 mg/m ³	2006/15/EC
		VME	1.000 ppm 3.000 mg/m ³	FR VLE
butane	106-97-8	VME	800 ppm 1.900 mg/m ³	FR VLE

8.2 Contrôles de l'exposition
Mesures d'ordre technique

Fournir mécanique suffisante (générale et / ou locale) de ventilation pour maintenir l'exposition en dessous des normes d'exposition (le cas échéant) ou au-dessous des niveaux qui cause connue, suspectée ou effets indésirables apparents.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Portez des lunettes contre les éclaboussures s'il y a possibilité que des matériaux soient pulvérisés ou éclaboussent les yeux.

Protection des mains

Remarques : Caoutchouc nitrile

Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection de la peau et du corps

: Porter selon besoins:
Vêtements étanches
Chaussures de sécurité
Vêtements résistant au feu
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection respiratoire

: En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.
En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : aérosol

Odeur : caractéristique


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 29.03.2017

Date d'impression: 01.09.2017

Numéro de la FDS: R0524339

Valvoline™ SILICONE SPRAY VAPORISATEUR AU SILICONE

Version: 1.3

750511

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH :
Donnée non disponible

Point/intervalle de fusion : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : -44,5 °C

Point d'éclair : -97 °C

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible

Limite d'explosivité,
supérieure : 10,9 % (v)

Limite d'explosivité, inférieure : 1,4 % (v)

Pression de vapeur : 8.300 hPa (20 °C)

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : env. 0,68 gcm³ (20 °C)

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : non miscible

Solubilité dans d'autres
solvants : Donnée non disponibleCoefficient de partage: n-
octanol/eau : Donnée non disponibleTempérature de
décomposition : Donnée non disponible

Viscosité


Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

		Page: 10
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 29.03.2017
		Date d'impression: 01.09.2017
		Numéro de la FDS: R0524339
Valvoline™ SILICONE SPRAY VAPORISATEUR AU SILICONE		Version: 1.3
750511		

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides
Métaux alcalins
Amines
Oxydants
bases fortes
agents réducteurs forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : dioxyde de carbone et monoxyde de carbone
Hydrocarbures

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation
Contact avec la peau
Contact avec les Yeux
L'ingestion

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

pentane

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aiguë en cas d'ingestion dans les classifications SGH.
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 20 mg/l
Durée d'exposition: 4 h


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 29.03.2017

Date d'impression: 01.09.2017

Numéro de la FDS: R0524339

Valvoline™ SILICONE SPRAY VAPORISATEUR AU SILICONE

Version: 1.3

750511

Atmosphère de test: vapeur
 Evaluation: Aucun effet indésirable n'a été observé dans les tests de toxicité aiguë par inhalation.

Composants:

propane

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 1.237 mg/l
 Durée d'exposition: 2 h
 Atmosphère de test: gaz
 Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aiguë en cas d'inhalation dans les classifications SGH.
 Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Composants:

butane

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 50000 ppm
 Durée d'exposition: 2 h
 Atmosphère de test: gaz

Corrosion cutanée/irritation cutanée

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Composants:

pentane

Résultat: Légère irritation passagère

Résultat: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Remarques: Irritation ou lésion de l'œil peu probables.

Composants:

pentane

Résultat: Légère irritation passagère

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée: Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire: Non classé sur la base des informations disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

propane

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
 Espèce utilisée pour le test: Salmonella typhimurium
 Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
 Résultat: négatif
 Remarques: L'information fournie est basée sur les données


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 29.03.2017

Date d'impression: 01.09.2017

Numéro de la FDS: R0524339

Valvoline™ SILICONE SPRAY VAPORISATEUR AU SILICONE

Version: 1.3

750511

de substances similaires.

butane

Génotoxicité in vitro

: Type de Test: Test de Ames
 Espèce utilisée pour le test: Salmonella typhimurium
 Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
 Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Composants:

pentane

Evaluation: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Composants:

pentane

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Information supplémentaire
Produit:

Remarques: Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements., Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques., Les solvants risquent de dessécher la peau.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1 Toxicité
Composants:

pentane

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 4,26 mg/l
 Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna): > 1 - 10 mg/l
 Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 10,7



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 29.03.2017

Date d'impression: 01.09.2017

Numéro de la FDS: R0524339

Valvoline™ SILICONE SPRAY VAPORISATEUR AU SILICONE

Version: 1.3

750511

mg/l
Durée d'exposition: 72 h

butane

Toxicité pour les poissons : Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
QSAR

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): Prévu > 10 - < 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Remarques: QSAR

Toxicité pour les algues : CE50 (Algues vertes): Prévu 7,7 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Remarques: QSAR

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

pentane

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 87 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

butane

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

pentane

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,39

propane

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 2,36

butane

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 2,89

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 29.03.2017

Date d'impression: 01.09.2017

Numéro de la FDS: R0524339

Valvoline™ SILICONE SPRAY VAPORISATEUR AU SILICONE

Version: 1.3

750511

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non pertinent

12.6 Autres effets néfastes
Produit:

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle., Toxique pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport
RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport
14.1 Numéro ONU

ADR: Marchandise non dangereuse

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET: UN1950

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS: UN1950

RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES

DANGEREUSES (IMDG): UN1950

RID: Marchandise non dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR: Marchandise non dangereuse

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET: Aerosols, inflammable


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 29.03.2017

Date d'impression: 01.09.2017

Numéro de la FDS: R0524339

Valvoline™ SILICONE SPRAY VAPORISATEUR AU SILICONE

Version: 1.3

750511

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS: Aerosols, inflammable

RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES

DANGEREUSES (IMDG): AEROSOLS

RID: Marchandise non dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR: Marchandise non dangereuse

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET: 2.1

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS: 2.1

RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES

DANGEREUSES (IMDG): 2.1

RID: Marchandise non dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADR: Marchandise non dangereuse

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET:

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS:

RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES

DANGEREUSES (IMDG):

RID: Marchandise non dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR: Dangereux pour l'environnement

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET: Dangereux pour l'environnement

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS: Dangereux pour l'environnement

RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES

DANGEREUSES (IMDG): Dangereux pour l'environnement, POLLUANT MARIN

RID: Dangereux pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Type de navire: non applicable

Codes de danger: non applicable

Catégorie de polluants: non applicable

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 29.03.2017

Date d'impression: 01.09.2017

Numéro de la FDS: R0524339

Valvoline™ SILICONE SPRAY VAPORISATEUR AU SILICONE

Version: 1.3

750511

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation
15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : pentane
butane
propane

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

		Quantité 1	Quantité 2
P3a	AÉROSOLS INFLAMMABLES	150 t	500 t
E2	DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT	200 t	500 t

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel (indiqués dans le tableau).

Composés organiques volatils : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)
Contenu en composés organiques volatils (COV): 597,5 g/l

Conformément au règlement relatif aux détergents CE 648/2004 : 30 % et plus: Hydrocarbures aliphatiques

Autres réglementations : Les jeunes de moins de 18 ans ne sont pas autorisés à travailler avec ce produit selon la directive européenne 94/33/CE sur la protection des jeunes au travail.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 29.03.2017

Date d'impression: 01.09.2017

Numéro de la FDS: R0524339

Valvoline™ SILICONE SPRAY VAPORISATEUR AU SILICONE

Version: 1.3

750511

TSCA	: Dans l'inventaire TSCA
LIS	Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
AICS	Listé ou en conformité avec l'inventaire
NZIOC	N'est pas en conformité avec l'inventaire
ENCS	N'est pas en conformité avec l'inventaire
KECI	Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	Listé ou en conformité avec l'inventaire
IECSC	Listé ou en conformité avec l'inventaire

Inventaires

AICS (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (USA)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations
Information supplémentaire

Date de révision: 29.03.2017

Procédure de classification:

H222,	Aérosol extrêmement inflammable.,	Méthode de calcul
H229	Réceptacle sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.	
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.	Méthode de calcul
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.	Méthode de calcul
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	Méthode de calcul

Texte complet pour phrase H

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H224	Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 29.03.2017

Date d'impression: 01.09.2017

Numéro de la FDS: R0524339

Valvoline™ SILICONE SPRAY VAPORISATEUR AU SILICONE

Version: 1.3

750511

H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H281	Contient un gaz réfrigéré; peut causer des brûlures ou blessures cryogéniques.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Autres informations : Les renseignements fournis dans ce document sont réputés précis mais rien ne garantit qu'ils proviennent de la société ou non. Il est recommandé aux destinataires de vérifier à l'avance si les renseignements sont actuels, valides et adéquats pour leur situation personnelle. La présente fiche technique a été élaborée par le service de la sécurité et de la santé d'Valvoline (+31 (0)78 654 3500).

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité
Données internes d'Valvoline, y compris les rapports d'essais propres et parrainés
La CEE-ONU administre les accords régionaux mettant en œuvre le système général harmonisé d'étiquetage (SGH) et de transport.

Liste des abréviations et acronymes qui pourraient être, mais pas nécessairement sont utilisés dans cette fiche de données de sécurité :

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes industriels (American Conference of Industrial Hygienists)

IEB : Indice d'exposition biologique (Biological Exposure Index, BEI)

CAS : Chemical Abstracts Service (une division d'American Chemical Society).

CMR : Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction (Carcinogenic, Mutagenic or Toxic for Reproduction)

CExx : Concentration Effective de xx

FG : Qualité alimentaire (Food Grade)

GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals)

H-statement : Communication des dangers (Hazard Statement)

IATA : Association internationale du transport aérien (International Air Transport Association).

IATA-DGR : Règlement sur les matières dangereuses (Dangerous Goods Regulation) de l'« Association internationale du transport aérien » (International Air Transport Association).

OACI : Organisation de l'aviation civile internationale (International Civil Aviation Organization)

ICAO-TI (ICAO) : Instructions techniques (Technical Instructions) de l'« Organisation de l'aviation civile internationale » (« International Civil Aviation Organization »)

Clxx : Concentration Inhibitive pour xx d'une substance (ICxx)

IMDG : Réglementation internationale du transport maritime des matières dangereuses (International Maritime Code for Dangerous Goods)


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 29.03.2017

Date d'impression: 01.09.2017

Numéro de la FDS: R0524339

Valvoline™ SILICONE SPRAY VAPORISATEUR AU SILICONE

Version: 1.3

750511

ISO : Organisation internationale de normalisation (International Organization for Standardization)

CMxx : Concentration Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LCxx)

DMxx : Dose Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LDxx)

logPow : coefficient de partage octanol-eau

N.O.S. : Non spécifiés autrement (N.S.A.)

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques (OECD)

VLEP : Valeurs limites d'exposition professionnelle (Occupational Exposure Limit, OEL)

PBT : Persistant, bioaccumulatif et toxique

PEC : Concentration prédite avec effet (Predicted Effect Concentration)

PEL : Limites d'exposition admissibles (Permissible Exposure Limits)

PNEC : Concentration prédite sans effet (Predicted No Effect Concentration)

PPE : Équipement de protection individuelle (Personal Protective Equipment)

P-Statement : Énoncé de précaution (Precautionary Statement, P-statement)

STEL : Limite d'exposition de courte durée (Short-term exposure limit)

STOT : Toxicité pour un organe cible spécifique (Specific Target Organ Toxicity)

VLE : Valeur limite d'exposition (Threshold Limit Value, TLV)

MP : Moyenne pondérée (Time-weighted average, TWA)

vPvB : Très persistante et très bioaccumulable (Very Persistent and Very Bioaccumulative)

WEL : Niveau d'exposition professionnelle (Workplace Exposure Level)

ABM : Classe de pollution des eaux pour les Pays-Bas

ADNR : Accord pour le transport des marchandises dangereuses sur le Rhin

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.

CLP : Classification, étiquetage et emballage (Classification, Labelling and Packaging)

CSA : Évaluation de la sécurité chimique (Chemical Safety Assessment)

CSR : Rapport de la sécurité chimique (Chemical Safety Report)

DNEL : Dose dérivée sans effet (Derived No Effect Level).

EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances).

ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées (European List of Notified Chemical Substances)

REACH : Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals)

RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses

Phrase R : Phrase de risque

Phrase S : Phrase de sécurité

WGK : Classe de pollution des eaux pour l'Allemagne